

Présidée par Géraldine Beuchat, la dernière assemblée de la législature des délégués du SEOD a eu lieu jeudi 24 novembre à Courrendlin. Les délégués ont pris trois décisions et ont été informés sur l'état d'avancement de divers projets. Plusieurs élus se retirant à la fin de l'année, ils ont assisté à leur dernière séance, dont le président Michel Tobler.

Centre de déchets carnés.- Le centre établi à Soyhières a fait son temps. Les installations vétustes et disgracieuses seront rénovées pour un montant de 500'000 francs. Les délégués ont accepté cette dépense à l'unanimité.

Budgets 2023.- Les budgets de fonctionnement et d'investissements 2023 ont été approuvés par les délégués avec un bénéfice de 192'500 francs. Ils n'entraînent aucune augmentation ni diminution de taxes. Un montant de 15 francs par habitants sera attribué aux communes, les résultats financiers le permettant. A noter encore la construction d'une clôture et d'un chemin pédestre autour de la décharge de Boécourt. La première étape de reboisement de la décharge aura lieu dès 2023. Les deux budgets ont été approuvés à l'unanimité.

Organe de révision.- Les délégués ont approuvé la poursuite de la collaboration avec la fiduciaire Fidag SA comme organe de révision pour 2023.

Centre de collecte et de valorisation (CCV) des déchets recyclables .- Des informations ont été données sur l'état d'avancement du CCV concernant les points suivants : la phase-pilote des écopoints dans trois communes, la circulation, la collaboration avec Caritas, la pose de panneaux photovoltaïques et le règlement-type des déchets.

Décharge de Boécourt.- Les travaux d'extension vont bon train. Un surplus de 200'000 francs sera soumis à l'assemblée des délégués en 2023. Un système d'arrosage sera mis en place prochainement afin de contrôler la diffusion de poussières, en particulier lors de période de sécheresse en été.

Contrats et conventions.- Un contrat a été signé avec l'entreprise Reco pour le traitement des mâchefers à la décharge. Quelque 200'000 francs seront encaissés chaque année et mis à disposition du Canton. Des conventions ont été signées avec Genève pour la poursuite du dépôt de mâchefers jusqu'en 2026 et avec Vadec pour l'entreposage des mâchefers jurassiens à Boécourt dès 2023.

Moloks.- Les derniers moloks seront installés en 2023 à Courrendlin, Glovelier et Develier. Le projet « moloks » arrivera ainsi à son terme, à l'exception de la commune de Delémont qui s'équipera ultérieurement.

A l'issue de l'assemblée, le président sortant Michel Tobler a été remercié de ses activités à la tête du syndicat durant deux ans.

Contact : Michel Tobler, président du SEOD
079 296 68 75